N°80 du mardi 11 février 2020 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

QUE PENSENT LES SALARIÉS SAINT-QUENTINOIS DE LEUR ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ?

Actu page 6

Carrefour de la Malmedonne : le garant de la concertation rend son rapport

Dossier page 2

Le garant de la concertation menée fin 2019 a rendu son rapport. Il revient, sans donner son avis sur le fond, sur les échanges menés pendant les différentes réunions publiques.

Actu page 4

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Un centre de psychologie composé de 22 professionnels ouvre en mars

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
De nouveaux parcours d'orientation à l'Île de loisirs — Page 4

PLAISIR
Un rond-point nommé en hommage à Poulidor — Page 5

YVELINES
Les Résidences ouvre un incubateur destiné aux HLM connectés — Page 6

VILLEPREUX
L'éclairage public va être éteint la nuit sur certains axes — Page 7

YVELINES
Baisse du nombre de blessés et d'accidents de la route en 2019 — Page 10

HANDBALL
Plaisir chute de nouveau — Page 12

CULTURE
Guyancourt : Le dessin de presse de retour à l'UVSQ — Page 14

MAUREPAS

NON RECONDUIT, L'ADJOINT AUX FINANCES REMET EN CAUSE LE BILAN FINANCIER

Actu page 9

Actu page 7

COIGNIÈRES

Une brasseuse produit la première bière bio made in SQY

Actu page 9

GUYANCOURT

Les salariés de La Poste mobilisés pour soutenir leurs collègues menacés de licenciement

En 2020, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Carrefour de la Malmedonne : le garant de la concertation rend son rapport

Le garant de la concertation menée fin 2019 a rendu son rapport. Il revient, sans donner son avis sur le fond du projet, sur les échanges menés pendant les différentes réunions publiques.

DAMIEN GUIMIER

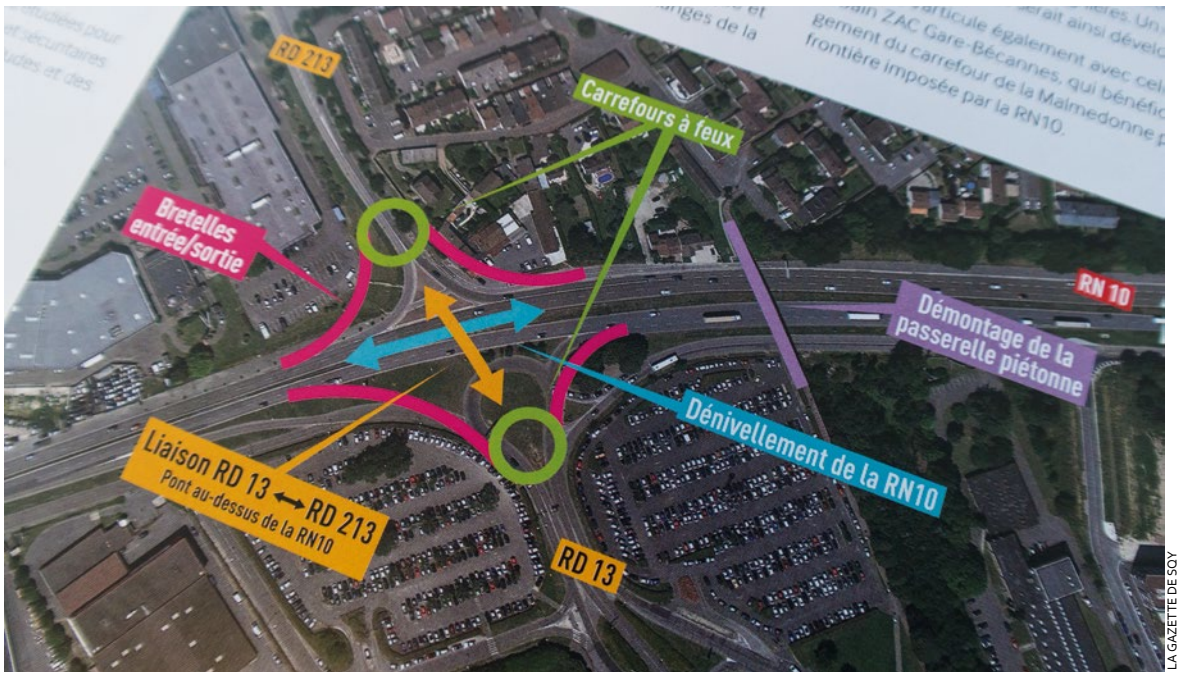

LA GAZETTE DE SQY

Le projet de réaménagement de la Malmedonne tel qu'il est schématisé dans le dossier de la concertation publique de fin 2019.

Le projet de réaménagement du carrefour de la Malmedonne au niveau de la RN 10, attendu depuis des dizaines d'années, continue de suivre son cours. À la suite de la concertation qui s'est déroulée du 18 novembre au 20 décembre (voir *La Gazette* du 26 novembre), le rapport du garant de la concertation a été rendu public fin janvier. Un rapport qui revient sur le déroulé de la concertation, et résume les différentes contributions apportées par les participants aux trois réunions publiques ou par écrit, ainsi que les réponses apportées par les différents interlocuteurs. La prochaine étape sera le rapport de l'État, attendu au plus tard pour fin mars, qui dévoilera s'il décide bien de poursuivre le projet.

Le carrefour de la Malmedonne est situé à l'intersection de Coignières, La Verrière et Maurepas. Il s'agit du croisement de la RN 10, au niveau de la gare de La Verrière, avec la RD 13 côté La Verrière et la RD 213 côté Maurepas. Les deux départementales, actuellement situées de part et d'autre de la nationale, ne sont pas reliées et ne permettent donc pas de franchir cet axe au trafic de plus de 50 000 véhicules par jour.

Aujourd'hui, pour rejoindre la gare de La Verrière depuis Maurepas, les automobilistes doivent passer par le pont Schuler récemment doublé par Saint-Quentin-en-Yvelines ou aller jusqu'au niveau du McDonald's de Coignières pour emprunter la nationale 10 jusqu'à la gare. Une situation qui devrait, d'après les études actuelles, mener à de nouvelles zones de bouchons d'ici 2030, notamment avec les nombreux projets de logements alentour. Les piétons franchissent quant à eux la nationale 10 grâce à une passerelle vétuste bien que pratique.

Le projet de réaménagement de la Malmedonne, tel qu'actuellement envisagé, vise à enfouir la nationale 10 de cinq à six mètres sur une longueur d'environ 350 mètres. Au-dessus de la route enfouie, un pont sera construit pour relier les RD 213 et RD 13. Ce pont sera « *composé de deux voies de circulation dans chaque sens et d'un trottoir multifonctions piétons et cycles du côté Ouest* », d'après la présentation du projet. De chaque côté du pont, des carrefours à feux seront mis en place, permettant de réguler le trafic avec les nouvelles bretelles entre les départementales et la nationale. Un projet aujourd'hui évalué entre 24 et 29 millions d'euros TTC, dont la mise en service est espérée pour 2026.

Le garant recommande une « *une réunion publique intermédiaire* »

Ce projet est actuellement sous maîtrise d'ouvrage de l'État au travers de la Direction des routes Île-de-France (Dirif). Pour la concertation de fin 2019, cette dernière a volontairement sollicité un garant inscrit sur la liste nationale des garants de la Commission nationale du débat public (CNDP). Ce garant n'intervient pas sur le fond du projet, mais donne son avis sur le déroulement de la concertation et a animé les deux réunions publiques ainsi que l'atelier de travail de fin 2019. Mais son rapport permet de revenir sur les principales demandes et remarques des participants à la concertation.

« *L'objet de cette phase était donc essentiellement d'informer le plus largement possible le public sur l'état d'avancement et les solutions possibles, et de recueillir l'expertise d'usage des habitants afin d'améliorer le projet* », rappelle le garant dans son rapport, soulignant que « *l'expression générale a confirmé un consensus […]* ». Les trois réunions publiques - organisées à La Verrière, Coignières et Maurepas – ont réuni un total de 200 participants. En comptant les interventions orales lors de ces événements, ainsi que les mails et avis écrits, ce sont 75 contributions de Saint-Quentinois qui ont été recueillies.

En tête des sujets soulevés figurent les modes actifs de déplacement, soit la marche et le vélo principalement. « *Beaucoup de contributions ont suggéré des alternatives sur les cheminements (positionnement et aménagement) et sur la desserte des commerces,* soulignent les résultats du garant. *Le maître d'ouvrage s'est engagé à étudier ces propositions pour affiner le traitement des modes doux.* »

Un autre point qui a particulièrement interpellé les participants est le maintien de la passerelle piétonne, qui permet de se rendre à pied de Maurepas directement à la gare de La Verrière. Celle-ci devrait en effet être « *démolie pendant les travaux car les piles (appuis) de la passerelle se situent dans les emprises des travaux de la RN10* », indiquent les documents de la Dirif. Pendant les travaux, les piétons devraient donc passer par le pont Schuler. Une fois le chantier terminé, la passerelle ne devraient pas être rétablie « *car elle n'est pas adaptée aux besoins, notamment pour les personnes à mobilité réduite* », poursuit la Dirif, précisant que le nouveau pont offrira une traversée « *sécurisée* ».

Cependant, comme le souligne le rapport du garant, plusieurs participants souhaitent un « *maintien d'un franchissement pendant les travaux et, surtout, [le] rétablissement à l'identique après les travaux* ». Il ajoute cependant : « *Le maître d'ouvrage a entendu cette expression, avec une posture ouverte sur la phase de travaux, mais des contraintes financières qui ne permettent pas d'envisager le rétablissement post-travaux à ce stade.* »

Deux autres sujets d'inquiétudes sont mis en exergue par le garant : « *l'évolution de l'environnement sonore et la gestion de la phase travaux (nuisances, risques de reports de trafic, qualité de l'information …)* ». Mais comme il le précise, « *l'état d'avancement des études et du projet n'a pas permis de réponses précises et définitives à ce stade* », même si la Dirif « *s'est engagé[e] à poursuivre l'information sur ces sujets* » et s'est montrée rassurante quant aux obligations réglementaires sur la question de bruit.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Dans son rapport, le garant de la concertation préconise aussi « *d'envisager un format de type "visite de terrain" avec les riverains concernés* » par le sujet de la passerelle piétonne.

Les synthèses des réunions publiques permettent également d'apprendre que « *la vitesse sera limitée à 70 km/h* » sur la nationale 10, ce qui, en plus de la dénivellation, devrait en réduire les nuisances sonores. Aussi, aucune des « *quelques* » acquisitions foncières nécessaires pour le réaménagement du carrefour de la Malmedonne ne concernera des particuliers d'après la Dirif, qui a aussi confirmé que le monument aux morts situé du côté de La Verrière devrait être déplacé car situé sur l'emprise des travaux. « *[…] Un travail sera mené avec les collectivités locales et les associations d'anciens combattants pour déterminer sa nouvelle localisation* », a indiqué la Dirif.

La concertation désormais terminée, le garant recommande justement de poursuivre l'information des Saint-Quentinois, notamment sur les questions soulevées, jugeant « *difficilement envisageable d'attendre l'enquête publique* » avant d'y répondre. Ainsi, le garant « *pense souhaitable* » de diffuser « *une lettre d'informations régulière* », notamment « *sur les études concernant le bruit et l'air* ». Mais aussi d'organiser « *une réunion publique intermédiaire, à l'été ou à la rentrée de septembre, pour faire le point sur les différents sujets évoqués* ». Il préconise aussi « *d'envisager un format de type "visite de terrain" avec les riverains concernés* » par le sujet de la passerelle, « *pour affiner l'apport de l'expertise d'usage et envisager avec les utilisateurs les meilleures solutions, à coût raisonnable.* »

Le garant de la concertation ayant désormais publié son rapport, la prochaine étape sera du côté du maître d'ouvrage. Ce dernier doit publier son bilan de la concertation et sa décision, au plus tard trois mois après la fin de la concertation, soit fin mars. « *Ces documents indiqueront ce que l'État a entendu en concertation et la manière dont il en tient compte dans le projet, s'il décide de le poursuivre* », indique le rapport du garant.

Décision qui permettrait de lancer l'approfondissement des études dès cette année, pour le lancement d'une enquête publique en 2021, avant une déclaration d'utilité publique nécessaire, puis un lancement des travaux en 2024 pour une livraison du nouveau carrefour en 2026. Sollicitée pour connaître l'avancée du dossier de son côté, la Dirif ne nous a pas répondu avant la mise sous presse de cette édition. ■

COLLECTE

PROPRETÉ

TRI ET VALORISATION

SERVICES AUX ENTREPRISES

Depuis 50 ans, Sepur s'engage au service des territoires pour améliorer leur cadre de vie.

Parce que nous considérons chaque territoire comme unique, nous développons des solutions personnalisées en propreté, qui correspondent au plus près à la réalité de votre environnement en milieu rural ou urbain, de vos quartiers et zones d'activités.

Au quotidien, Sepur est à vos côtés pour assurer une gestion optimisée de vos déchets au meilleur prix et apporte des solutions environnementales durables.

wellcom Crédits photos : Gettyimages

Sepur

Maître d'œuvre en solutions de propreté

www.sepur.com

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Un centre de psychologie composé de 22 professionnels ouvre en mars

Le centre Therapsy va ouvrir dans des locaux de 235 m². Il regroupera psychologue, neuropsychologue, psychomotricien, sophrologue, coachs, médiatrice familiale, hypnothérapeute et infirmière.

▶ DAMIEN GUIMIER

Dans la zone d'activité située le long de la rue des Tilleuls, un centre de psychologie et de thérapies interdisciplinaires va ouvrir le 16 mars. Dans ce centre Therapsy, 22 professionnels exerceront : psychologue, neuropsychologue, psychomotricien, sophrologue, coachs, médiatrice familiale, hypnothérapeute et infirmière. L'objectif est de leur permettre de développer leur réseau, de travailler ensemble, et d'offrir un large panel de spécialités aux patients. L'un des tout premiers projets du genre dans le département.

« La demande des patients n'a cessé d'augmenter »

Ce projet est porté par deux psychologues exerçant déjà à Voisins-le-Bretonneux depuis une dizaine d'années, Aude Astier et Marie Larue. « *On a fait le constat que c'était dur de développer un réseau professionnel malgré le fait que l'on soit installées depuis dix ans, et que la demande des patients n'ait cessé d'augmenter* », relate Aude Astier, indiquant avoir parfois jusqu'à trois mois d'attente. Voyant des maisons de santé ouvrir dans de nombreuses communes, les deux psychologues ont eu l'idée de « *monter un centre où l'objectif soit le bien-être du patient d'un point de vue psychologique* ».

Les deux psychologues ont alors décidé de devenir propriétaires d'un local et ont jeté leur dévolu en septembre sur celui d'une ancienne pizzeria située au 11 rue des Tilleuls. D'une surface de 235 m², le centre Therapsy sera notamment composé de huit bureaux après les travaux de rénovation actuellement en cours. Aude Astier et Marie Larue ont ensuite cherché en fin d'année des professionnels à qui louer ces bureaux et racontent avoir eu « *énormément de demandes* ». Ils seront 22 professionnels en libéral à exercer dans ces huit bureaux, car ils ne sont pas en temps-plein et se les partagent donc.

LA GAZETTE DE SQY

« **L'idée, c'est que quelle que soit la demande du patient, on puisse le recevoir dans un délais correct et avec une prise en charge la plus adaptée possible** », avance Aude Austier, l'une des deux porteuses du projet.

« *On a vraiment cherché des gens qui avaient des spécificités*, souligne Aude Astier, elle-même spécialisée dans l'enfant et l'adolescent. *Ça repose sur la diversité des pratiques et la complémentarité des approches thérapeutiques. L'idée, c'est que quelle que soit la demande du patient, on puisse le recevoir dans un délais correct et avec une prise en charge la plus adaptée possible.* »

« Complémentarité des approches thérapeutiques »

L'idée est également pour les différents professionnels de pouvoir renvoyer les patients « *vers les praticiens adaptés* », poursuit-elle. « *Moi qui était toute seule dans mon bureau, même si j'étais dans un petit cabinet médical, si j'avais un patient qui avait besoin d'une sophrologue par exemple, j'avais quelques noms en tête mais pas avec un vrai travail derrière, pas avec une vraie relation thérapeutique* », donne Aude Astier en exemple.

Un autre « *point fort* » du centre Therapsy avancé par Aude Astier est la mise à disposition d'une salle polyvalente de 25 m² pour l'organisation d'ateliers de groupe. « *C'était aussi un de nos constats : travailler en groupe, c'est très riche d'un point de vue psychologique* », résume-t-elle. Les différents professionnels pourront donc y accueillir des groupes de patients, et même organiser des ateliers ensemble. L'ouverture officielle de l'établissement aura lieu le 16 mars. Il sera ouvert ensuite du lundi au samedi, « *avec des horaires étendus* », souligne Aude Astier. ■

SQY

L'agglo intègre le Pôle d'excellence cyber

Saint-Quentin-en-Yvelines est désormais membre de cette association qui réunit de nombreux acteurs de la cybersécurité.

Après avoir rejoint l'European cyber securité organisation, Saint-Quentin-en-Yvelines a rejoint un autre réseau d'acteurs de la cybersécurité. Le 29 janvier, pendant le Forum international de la cybersécurité (FIC), « *Saint-Quentin-en-Yvelines est devenue la première communauté d'agglomération de France à intégrer le Pôle d'excellence cyber (PEC)* », se félicite l'agglomération dans un communiqué.

D'après son site internet, le PEC est une association comptant des acteurs civiles et militaires, publics et privés - dont certains implantés à SQY -, académiques et industriels. Les missions affichées par le PEC sont « *de stimuler le développement de l'offre de formation cyber, la recherche académique cyber, la base industrielle et technologique de cybersécurité [...]* ».

« *Forte d'un véritable bastion de la cybersécurité avec un écosystème riche de leaders mondiaux et de pépites françaises, Saint-Quentin-en-Yvelines a engagé, depuis 2018, de nombreuses actions pour renforcer la filière cyber sur son territoire* », souligne l'agglomération.

■ EN BREF

SQY

De nouveaux parcours d'orientation à l'Île de loisirs

Ces 11 nouveaux parcours, comprenant neuf à 22 balises, remplacent les anciens, en place depuis une quinzaine d'années, et devaient ouvrir pour les vacances de février.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

« **La configuration des parcours a été remaniée pour que ça corresponde mieux aux changements [...] qu'il y a eu depuis 15 ans** », indique Sandra Buiron, chargée de mission communication à l'Île de loisirs.

Onze nouveaux parcours d'orientation ont vu le jour à l'Île de loisirs de SQY. Mis en place en novembre, ils devaient ouvrir au public en vue des vacances d'hiver, qui ont débuté le 8 février. Ces nouveaux parcours s'étendent sur des distances de 1,5 à 8 km, avec des départs de l'accueil de l'Île de loisirs, du centre d'hébergement, de la ferme pédagogique ou de la salle des Bernaches, et comprennent neuf à 22 balises.

« *Il y en a vraiment pour tous les niveaux* », assure Sandra Buiron, chargée de mission communication et événementiel à l'Île de loisirs, qui précise que ces parcours viennent remplacer les anciens, en place depuis une quinzaine d'années.

3 euros par carte

« *On avait des problèmes de matériel avec des bornes détériorées et puis, […], il y en avait qui n'étaient plus très pertinentes sur leur emplacement ou pas forcément faciles à trouver*, explique-t-elle. *Donc la configuration des parcours a été remaniée pour que ça corresponde mieux aux changements et aux différents travaux et aménagements qu'il y a eu depuis 15 ans.* »

Le tarif pour participer à ces courses d'orientation s'élève à 3 euros par carte. Jusqu'à quatre personnes peuvent utiliser une même carte. Renseignements sur saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr. ■

■ EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Animations hivernales à One nation

Jusqu'au 23 février, le centre commercial propose des animations « *gratuites dans une ambiance de ski et d'expédition polaire* ».

Pour les vacances scolaires, One nation propose des animations pour ses visiteurs. Jusqu'au 23 février, le centre commercial outlet organise « *des animations "givrées" gratuites dans une ambiance de ski et d'expédition polaire* », indique-t-il dans un communiqué. Ces animations seront proposées tous les jours de 14 h à 18 h. Les enfants pourront ainsi s'initier aux sports de glisse, profiter d'une forêt magique avec des ateliers, du bowling nordique et d'autres mini-jeux. Ils pourront aussi découvrir le biathlon grâce à des carabines laser. Les animations sont pour les enfants d'au moins 4 ans. ■

PRÉCISIONS

Dans l'article de l'édition du 28 janvier consacré à la candidature de Stéphanie Jamain aux Clayes-sous-Bois, nous indiquions que « *Nicolas Hue, également candidat aux municipales a participé pendant quelques mois à ce travail de concertation* » de l'association « *Construisons ensemble les Clayes de demain* ». Suite à la publication de cet article, Nicolas Hue (DVG) a contacté la rédaction de *La Gazette* pour apporter les précisions suivantes. L'actuel élu d'opposition indique qu'il est à l'origine de la création de cette association, dont la présidence a effectivement été confiée à Stéphanie Jamain. Nicolas Hue explique ne jamais avoir quitté le travail collaboratif mené par l'association. Au cours d'un vote de l'association au cours duquel Nicolas Hue était face à Stéphanie Jamain, il indique que le collectif a choisi que ce soit lui qui soit tête de liste. « *Madame Jamain n'a pas accepté le résultat, et a quitté le travail collectif quelques jours plus tard* », assure Nicolas Hue. Des membres de l'association sont désormais présents dans chacune des équipes des deux candidats.

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

PLAISIR Un rond-point nommé en hommage à Poulidor

Plaisir aura désormais son rond-point Raymond Poulidor. Le conseil municipal du 5 février a en effet décidé de nommer le giratoire situé sur l'avenue du Pressoir, à l'intersection de la rue Jules Régnier et du chemin Blanc, d'après le nom du champion de cyclisme décédé à 83 ans le 13 novembre dernier. « *C'est une proposition qui nous a été faite parce que nous allons avoir le Paris-Nice à Plaisir* », a indiqué la maire de Plaisir Joséphine Kollmannsberger (LR), précisant que cette démarche se fait en « *accord avec la famille de Raymond Poulidor* ». Le 8 mars, Plaisir accueillera en effet le départ de la 78e édition de la course au soleil, remportée justement deux fois par l'éternel second du Tour de France.

SQY SQY emploi… en piste, les inscriptions sont ouvertes

Le forum de l'emploi est de retour le 27 février au Vélodrome, avec « *des milliers d'offres d'emploi à saisir* » d'après l'agglomération.

SQY emploi… en piste, le forum de l'emploi organisé par Saint-Quentin-en-Yvelines, se déroulera le jeudi 27 février au Vélodrome national. « *En partenariat avec Pôle emploi, l'Apec (Agence pour l'emploi des cadres) et Météojob, cette troisième édition rassemblera pas moins de 200 recruteurs avec des milliers d'offres d'emploi à saisir* », annonce l'agglomération dans un communiqué.

Pour les demandeurs d'emploi souhaitant participer, les inscriptions sont ouvertes depuis la semaine dernière sur sqyemploi.fr/enpiste, où le catalogue des participants est disponible. Le 27 février, de 9 h à 19 h, les participants pourront évoluer dans cinq espaces thématiques : celui du job dating géant, un showroom « *pour découvrir les métiers et échanger avec les entreprises du territoire* », un espace ateliers et conférences, un espace pour travailler à son projet professionnel, et un espace « *Bien-être pour apprendre à gérer son stress* », énumère Saint-Quentin-en-Yvelines. L'entrée est gratuite sur inscription.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Que pensent les salariés saint-quentinois de leur environnement de travail ?

L'agglomération a réalisé une enquête auprès des salariés saint-quentinois pour évaluer l'appréciation de leur environnement de travail et identifier leurs attentes.

▶ DAMIEN GUIMIER

14 sur 20. Voici la note qu'attribuent les salariés de Saint-Quentin-en-Yvelines à leur environnement de travail. C'est l'un des résultats qui ressort de l'enquête menée par l'agglomération auprès des employés des entreprises installées dans les 12 communes saint-quentinoises, dont les résultats ont été communiqués sur sqy.fr courant janvier. L'enquête révèle également des données intéressantes sur la fréquentation des équipements par les salariés, sur la raison de leur choix de travailler ici, et leurs attentes.

Cette enquête a été réalisée entre la mi-octobre et la mi-novembre par le cabinet Madeinvote sur les réseaux sociaux ainsi que sur le terrain. 1 441 salariés de Saint-Quentin-en-Yvelines y ont répondu, dont la moitié y habitent également. « *L'agglomération est attentive à trouver des indicateurs sur le bien-être des salariés. D'abord parce qu'on cherche toujours à implanter davantage d'entreprises, ça crée de l'emploi, et elles viennent là où leurs salariés seront satisfaits. Donc c'est un vrai élément d'attractivité* », explique Othman Nasrou (DVD), le vice-président au développement économique de Saint-Quentin-en-Yvelines. Sur son site internet, l'agglomération précise que cela doit également permettre « *d'identifier* » les attentes des salariés, « *pour améliorer leur quotidien et accroître l'attractivité du territoire* ».

80 % fréquentent les équipements culturels et de loisirs

Le premier résultat de l'enquête avancé par SQY est que les salariés donnent la note de 3,49 sur 5, soit 14 sur 20, à leur environnement de travail, ce qui fait dire à l'agglomération que le « *territoire* » est « *plébiscité par ses salariés, notamment les jeunes cadres* », qui donnent eux la note de 3,63 sur 5. Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire, 42,5 % expliquent avoir choisi Saint-Quentin-en-Yvelines « *par intérêt pour un poste* » - chiffre qui monte à 62 % pour les jeunes cadres -, 45 % « *pour la proximité avec leur lieu de vie* » et 34 % « *par intérêt pour une entreprise* ».

Concernant les activités, 80 % des employés répondent qu'ils fréquentent les équipements culturels et de loisirs locaux, chiffre qui est de 65 % pour les non-résidents. « *Ça prouve que c'est un élément d'attractivité* », estime Othman Nasrou. Les salariés sont par ailleurs 77 % à indiquer fréquenter les cinémas, 85 % les commerces, et 45 % les équipements sportifs. Ils sont en outre 47 % à souhaiter de nouveaux restaurants, bars et cafés.

Le logement est cependant le domaine où les demandes des salariés semblent ne pas forcément trouver de réponse. Alors que 15 % de non-Saint-Quentinois soulignent qu'ils souhaiteraient emménager dans l'agglomération, 74 % d'entre-eux « *jugent l'offre de logement insuffisante* » et 55 % « *la jugent insuffisamment visible* ». Sur ce point, l'application Vivrou, qui permet aux salariés de trouver l'offre de logement qui leur correspond le mieux, est l'une des réponses apportées.

« *Mais le sujet n'est pas uniquement le nombre de logements, mais aussi leur répartition, la qualité, etc.* », avance Othman Nasrou, qui, en tant que conseiller régional, rappelle « *qu'on n'a jamais autant construit en Île-de-France que depuis quelques années* » et estime qu'il s'agit d'un sujet francilien et pas que saint-quentinois. L'enquête met également en lumière l'usage prédominant de la voiture pour les déplacements domicile-travail.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Othman Nasrou (DVD), vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines au développement économique, estime que l'environnement de travail est « *un vrai élément d'attractivité* ».

Une « *offre de logement insuffisante* »

Parmi les 1 441 salariés ayant répondu, ils sont en effet 67 % à utiliser la voiture ; 23 % le train ; 19 % le bus, et 32,5 % à utiliser les mobilités actives. « *L'usage de la voiture est un vrai enjeu sur SQY,* confirme le vice-président au développement économique. *Alors même qu'on a l'un des réseaux de bus les plus denses de grande couronne, un bon maillage de gares, des vélos électriques en location… l'enjeu de la mobilité en grande couronne reste intimement lié à la voiture et il est compliqué de contrebalancer ça.* »

Othman Nasrou ajoute que « *derrière, il y a le sujet du Grand Paris express* » : « *Tant que vous n'aurez pas rapproché SQY en transport en commun des grandes plateformes multimodales – Versailles, Orly, La Défense –, vous n'arriverez pas à faire grand-chose en termes de mobilité de plus.* » Même si 75 % des salariés affirment avoir un temps de trajet aller-retour inférieur à une heure, et que « *70 % des répondants* » estiment que le temps de trajet est acceptable. ■

YVELINES

Les Résidences inaugurent un incubateur destiné aux HLM connectés

Le bailleur social, les Résidences Yvelines Essonne, a inauguré le 6 février à Versailles son incubateur, accueillant sept start-up, qui vont plancher sur le développement des logements sociaux connectés.

▶ FARAH SADALLAH

« *Le HLM est la solution logement de demain* », est persuadé Arnaud Legros, président des Résidences Yvelines Essonne. Dans ses locaux à Versailles, le bailleur social a inauguré le 6 février, son incubateur destiné aux HLM connectés. Sept start-up sont maintenant incubées dans cet espace de 170 m², comprenant un espace de travail partagé et un appartement connecté témoin, Résinnov'. Inauguré en mars 2019, ce dernier fait office de laboratoire d'innovation. Spécialisées dans la construction, l'exploitation ou encore le logement connecté, ces jeunes entreprises ont pour objectif d'imaginer le HLM de demain.

LA GAZETTE DE SQY

Spécialisées dans la construction, l'exploitation ou encore le logement connecté, ces jeunes entreprises ont pour objectif d'imaginer le HLM de demain.

Le bailleur social a pour ambition d'ouvrir les logements sociaux aux classes sociales plus aisées, pour « *diversifier* » les quartiers, selon Arnaud Legros. Pour ce faire, il compte les attirer en proposant un logement pratique, connecté et peu cher. « *En Île-de-France, les coûts s'envolent. C'est compliqué d'être propriétaire* », constate-t-il, avant d'ajouter : « *Les gens viennent travailler à Paris la semaine et retournent en province le week-end. On n'a plus le même attachement au logement. Il est devenu utilitaire.* » D'où l'intérêt de les faire venir dans des HLM nouvelle génération.

Des logements sociaux connectés doivent déjà être testés à Chanteloup-les-Vignes et au Val Fourré, à Mantes-la-Jolie. Une phase de test a également commencé mercredi dernier dans une autre commune, selon les Résidences Yvelines Essonne, qui n'a pas souhaité communiquer le lieu. Sur le long terme, le bailleur social veut généraliser ces appartements connectés. « *Au deuxième trimestre 2020, un volet logement connecté sera partie intégrante de toutes les opérations de construction* », annonce son communiqué de presse.

Une pièce entière en bois compacté sur 0,8 m²

Les sept start-up choisies vont donc plancher dessus, en collaboration avec les équipes des Résidences Yvelines Essonne, comme les architectes. « *Elles auront connaissance de nos besoins et vont pouvoir voir sur nos sites ce qui serait intéressant à faire* », explique le bailleur social. Elles pourront également trouver des synergies entre elles, afin de faire émerger des innovations communes. Pour ce faire, les jeunes entreprises vont notamment utiliser le logement témoin Résinnov', mis à leur disposition, pour faire des tests et mettre leurs prototypes à exécution.

C'est le cas de Tiny Unit, une start-up yvelinoise qui propose une pièce entière, en bois, compactée sur 0,8 m². Celle-ci peut être une chambre ou une salle de bain. Elle se déplie ensuite en une minute pour donner vie à une pièce entière. « *C'est une manière d'aménager un espace rapidement* », explique Thomas Larnicol, président de l'entreprise et architecte. Avec son vice-président Christopher Gares, également architecte, ils ont pour l'instant un prototype de chambre, qui permet de créer une pièce avec un lit, un dressing, une bibliothèque, un bureau, une chaise, de l'éclairage et deux tables de chevet. Cette « *tiny unit* » est par exemple testée dans le fameux logement témoin.

Autre start-up yvelinoise hébergée au sein de l'incubateur, Les petits clous, dont le président Rémi Lévêque propose des ateliers de fabrication. Son objectif est de favoriser le réemploi, mais également « *de réapprendre aux plus jeunes à se servir des outils à main, et de travailler sa confiance en soi* », explique le président. Selon lui, cette offre pourrait servir aux habitants, pour qu'ils puissent entretenir leur logement, partager les outils, tout en restant dans une logique environnementale. Il pense d'ailleurs collaborer avec une autre start-up de l'incubateur, Jestocke, qui pourrait lui permettre de stocker les outils dans un garde-meuble, au sein d'un quartier. ■

COIGNIÈRES

Une brasseuse produit la première bière bio made in SQY

Harmony Voisin est brasseuse professionnelle depuis peu à Coignières. Elle vendra bientôt au sein de sa Brasserie La Voisine, la première bière bio fabriquée à Saint-Quentin-en-Yvelines.

▶ FARAH SADALLAH

D'ici fin février, pourront être dégustées des bières bio made in SQY à la Brasserie La Voisine, à Coignières. Dans un local dont la devanture n'indique pas encore le nom du lieu, Harmony Voisin a brassé sa première bière le 29 décembre 2019. Elle est la première brasseuse de Saint-Quentin-en-Yvelines, et sa bière est la seule fabriquée sur le territoire saint-quentinois.

Brasseuse amateure depuis 2017, Harmony Voisin a toujours aimé travailler avec ses mains. Chose qu'elle ne pouvait pas faire chez Suez, où elle était employée dans l'assainissement. « *J'avais envie de changer de boulot*, raconte-elle, entourée de sacs de malt, dans sa brasserie rue du Pont des Landes. *Mes premières cuvées ont été appréciées par mon entourage et se lancer dans la bière en tant qu'amateur est accessible.* »

Débute alors sa reconversion professionnelle. « *C'est bien beau de s'amuser dans la cave de ses grands-parents mais à un moment il faut être sûr que ça rapporte* », ironise la jeune brasseuse. Elle a donc commencé par faire un stage en Bourgogne en 2018 et suivre des formations pour les entrepreneurs au SQYcub, avant de se lancer seule dans son projet de brasserie. Indépendante, elle se dit proche du tempérament de son père. « *Il est à son compte. Et c'est vrai que j'ai toujours voulu être à mon compte, et prendre mes décisions. S'il y a un souci, je ne pourrai m'en prendre qu'à moi-même* », avoue l'entrepreneure.

50 % de la production sera pour les particuliers

Commence alors la recherche d'un local pour accueillir la brasserie. « *Je voulais rester à SQY car je viens de Guyancourt et il n'y a pas de micro-brasserie ici. Je pense que ça plairait à beaucoup de gens* », justifie-t-elle. En parallèle, Harmony Voisin a négocié un mi-temps avec Suez pour pouvoir mettre en place son projet professionnel. Mais les recherches ne sont pas simples. « *J'ai rencontré plein de déconvenues et les loyers sont très chers sur Saint-Quentin-en-Yvelines* », constate-t-elle.

À force d'associer les maltes et les houblons, elle a fabriqué une blanche à la fleur de sureau et hibiscus rose, une pale ale blonde florale, une triple façon Belge, une IPA, une ambrée et un stout à la vanille.

LA GAZETTE DE SQY

Elle trouvera finalement son bonheur à Coignières rue du Pont des Landes, où elle installera ses cuves, ses fermenteurs, et sa matière première : le malt et le houblon. Une production que Harmony Voisin veut 100 % bio. « *C'est compliqué de trouver du bio. Il y a plus de demandes que d'offres. J'ai dû adapter mes recettes au produit disponible* », explique la brasseuse. Elle s'approvisionne maintenant en Alsace pour acheter du houblon bio et dans le Loiret pour le malt.

Harmony Voisin a depuis mis au point six recettes de bière. « *Je les prépare depuis deux-trois ans* », affirme-t-elle. À force d'associer les matières premières, elle a fabriqué une blanche à la fleur de sureau et hibiscus rose, une pale ale blonde florale, une triple façon belge, une IPA, une ambrée et un stout à la vanille. 1 500 bouteilles de 33 cl et 75 cl sont déjà prêtes. « *J'attends encore les étiquettes* », indique l'entrepreneure, qui pense pouvoir vendre à la fin du mois de février.

50 % de la production sera pour les particuliers qui viendront directement à la brasserie dans la partie magasin, qu'elle doit encore aménager. Et l'autre stock de bouteilles sera réservé aux épiceries locales et aux restaurateurs locaux, comme l'Epivoila à Maurepas, ou encore le caviste V and B. En plus des bouteilles, la jeune brasseuse compte également fabriquer des fûts de bière pour les événements.

Mais Harmony Voisin a d'autres ambitions. Elle envisage de créer un brewpub, un espace où elle pourra brasser et accueillir des clients qui voudraient se restaurer autour d'une bière et d'une planche de fromage et de charcuterie. C'est un projet qu'elle n'a pas réussi à financer au moment de son lancement, « *mais c'est toujours dans ma tête et j'aimerais bien le faire d'ici trois ans* », espère-t-elle. ■

EN BREF

VILLEPREUX

L'éclairage public va être éteint la nuit sur certains axes

L'éclairage public sera coupé en semaine de 1 h 30 à 4 h 30 dans les rues de Villepreux, en dehors des axes principaux. Cette expérience vise à réaliser des économies sur la consommation d'énergie.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Cette expérimentation doit être menée pendant un an et « *en fonction des premiers bilans, il pourra être décidé d'ajuster le dispositif, de le poursuivre ou de l'abandonner* », précise l'agglomération.

L'éclairage public va être coupé une partie de la nuit sur les axes les moins fréquentés de la commune de Villepreux. L'objectif affiché est de réaliser des économies sur la consommation de l'éclairage public. Saint-Quentin-en-Yvelines, qui a la gestion de l'éclairage public sur les 12 communes de l'agglomération, a annoncé cette expérimentation d'« *éclairage intelligent* » sur son site internet fin janvier.

Ainsi, l'éclairage public sera éteint de 1 h 30 à 4 h 30 du matin, du lundi au vendredi uniquement. « *Cette expérimentation d'extinction d'une partie de l'éclairage public, pendant une plage horaire peu fréquentée par la population, permet de réaliser des économies sur la consommation d'éclairage public de 20 %* », avance le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines. D'après ce dernier, cette mesure permettrait également « *de diminuer la pollution lumineuse* », « *de gagner en durée de vie des équipements* » et « *de baisser les coûts de maintenance* ».

« *Diminuer la pollution lumineuse* »

Cette expérimentation doit être menée pendant un an et « *en fonction des premiers bilans, il pourra être décidé d'ajuster le dispositif, de le poursuivre ou de l'abandonner* », précise l'agglomération. Sur son site internet, Saint-Quentin-en-Yvelines liste les rues où l'éclairage public restera allumé la nuit. ■

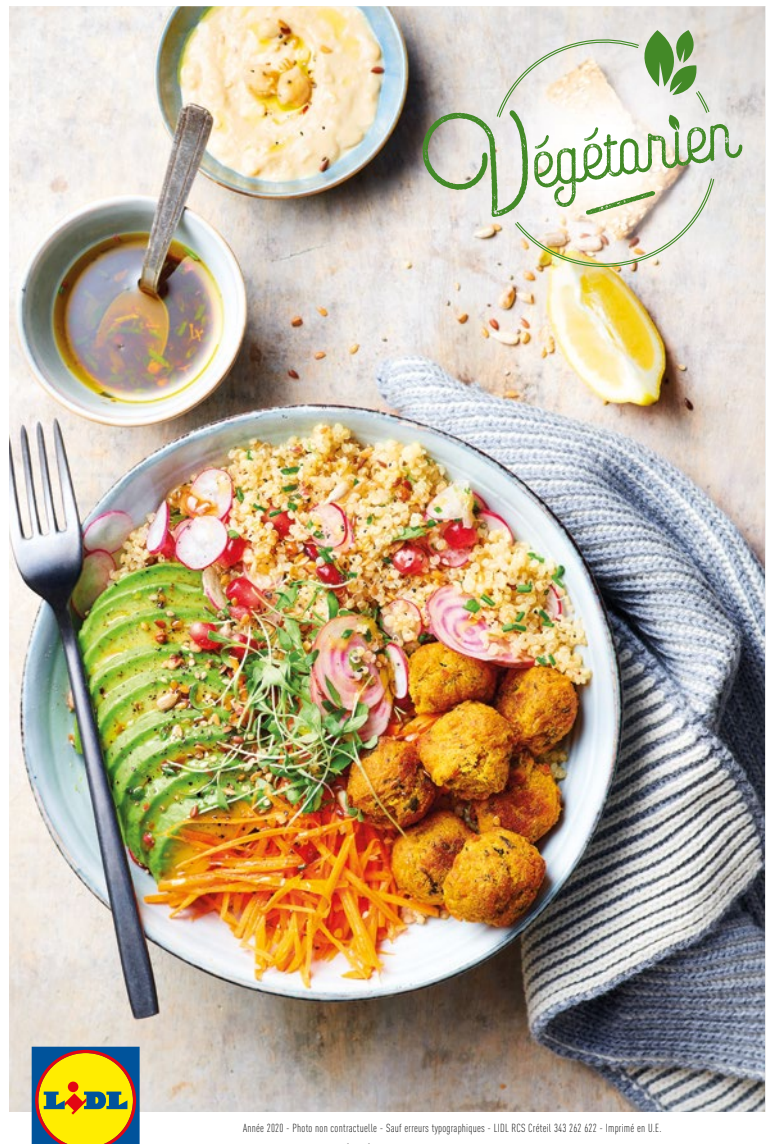

Année 2020 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622 - Imprimé en U.E.
POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS.
WWW.MANGERBOUGER.FR

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Municipales : Vivien Gasq mènera l'« *Alternative ignymontaine écologique et solidaire* »

« *Alternative ignymontaine écologique et solidaire* » (Aimes) a désigné Vivien Gasq (SE) et Caroline Scao (SE) pour être le binôme tête de liste du collectif aux municipales.

► DAMIEN GUIMIER

Vivien Gasq sera à nouveau candidat à Montigny-le-Bretonneux. En 2014, alors à la tête d'une liste d'union de la gauche, il était arrivé deuxième avec 27,84 % des voix face à Michel Laugier (DVD). Vivien Gasq (SE), qui n'est plus encarté à aucun parti depuis 2017, a été désigné par le collectif « *Alternative ignymontaine écologique et solidaire* » (Aimes) pour mener la liste en mars 2020. Il est tête de liste en binôme avec Caroline Scao (SE), qui fait ses premiers pas en politique et serait première adjointe en cas de victoire.

Le collectif « *Aimes* » est né au printemps 2019 à l'initiative d'un groupe d'Ignymontains engagés dans le milieu associatif (voir *La Gazette* du 24 septembre). À partir du mois de septembre, il a organisé plusieurs ateliers ouverts au public « *avec un appel à ceux qui voulaient participer, pour réfléchir au programme notamment* », raconte Caroline Scao, qui a justement rejoint le collectif à cette occasion.

Début décembre, le collectif a procédé à une élection interne sans candidat pour désigner le binôme qui porterait la liste « *Aimes* » en mars. Élection que Vivien Gasq et Caroline Scao ont remporté.

Un binôme pour « *montrer la diversité du collectif* »

« *On s'est dit qu'une personne ne pouvait pas représenter tout un collectif, donc on a choisi de mettre deux personnes en avant pour montrer la diversité du collectif et cette force qu'on a d'être nombreux depuis le début* », insiste Caroline Scao. Vivien Gasq pointe quant à lui la « *complémentarité* » de leurs deux profils : « *Caroline est impliquée dans des associations locales, dans l'écologie, la transition, mais pas dans la vie politique. Et moi, j'avais au contraire une expérience très politique, très partisane.* » En cas de victoire aux municipales, cette logique de binôme serait appliquée aux postes d'adjoints.

Le programme de « *Aimes* » est centré autour de trois thèmes : la transition écologique, la solidarité et le vivre-ensemble, et la démocratie participative. « *L'écologie, tout le monde en parle, c'est à la mode, et pour beaucoup c'est une tactique électorale,* estime Vivien Gasq. *Pour nous, c'est le programme, c'est le fond.* » Un premier sujet est l'alimentation. « *On veut refondre de fond en comble l'alimentation dans les cantines et dans les crèches,* avance Caroline Scao, qui souhaite la mise en place d'une cuisine centrale pour proposer plus de produits locaux et bios dans les repas. *Puis on veut réduire l'empreinte carbone de la mairie, que ce soit en arrivant à faire des services zéro déchet, par la maîtrise des consommations énergétiques, etc.* »

Concernant la démocratie participative, Caroline Scao résume : « *On a envie de se réapproprier les organes dirigeants de la commune et que tous les citoyens se les réapproprient.* » Les candidats de « *Aimes* » ambitionnent pour cela de revoir le fonctionnement des conseils de quartier en permettant à « *tous les habitants d'y assister* » et en en faisant « *des réunions où on échange sur la vie du quartier* ». Ils souhaitent également doter les conseils de quartier, comme le conseil municipal des jeunes, d'un budget.

« *L'écologie, tout le monde en parle, c'est à la mode, et pour beaucoup c'est une tactique électorale,* estime Vivien Gasq, tête de liste de « *Aimes* » avec Caroline Scao. *Pour nous, c'est le programme, c'est le fond.* »

LA GAZETTE DE SQY

L'écologie, « *pour nous, c'est le programme* »

Tous les membres de la liste « *Aimes* » ont signé une « *charte éthique* » où « *on s'engage notamment à être transparent ou à se mettre en retrait en cas de conflit d'intérêts* ». « *Tout ça, c'est une batterie de mesures pour réconcilier les habitants avec la politique* », résume de son côté Vivien Gasq. Concernant le vivre-ensemble, « *Aimes* » veut favoriser l'émergence de logements intergénérationnels, créer un lieu à destination des associations pour les mettre plus facilement en relation ou encore proposer une mutuelle communale.

Du côté de l'orientation politique de « *Aimes* », si Vivien Gasq et Caroline Scao concèdent que « *quand on regarde les valeurs du programme, on a plutôt des valeurs de gauche* », leur liste sera sans étiquette et refuse de s'afficher comme une liste de gauche, ce qui a notamment empêché une alliance avec la liste « *Montigny solidarité 2020* » (voir *La Gazette* du 21 janvier). « *Toute personne qui partage les valeurs qui fondent notre collectif peut rejoindre notre équipe* », avance Caroline Scao. ■

EN BREF

ÎLE-DE-FRANCE

Les Yvelinois peuvent s'exprimer sur le projet de fusion avec les Hauts-de-Seine

Les habitants des deux départements peuvent s'exprimer sur les enjeux de la fusion grâce à un site internet ouvert en fin de semaine dernière.

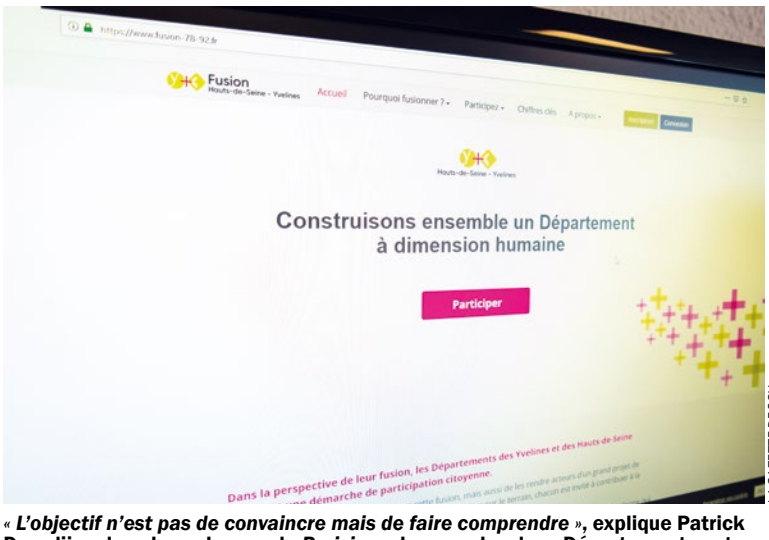

« *L'objectif n'est pas de convaincre mais de faire comprendre* », explique Patrick Devedjian dans les colonnes du *Parisien*, alors que les deux Départements ont déjà mutualisé de nombreux services.

LA GAZETTE DE SQY

À l'occasion de leurs vœux communs, les présidents des conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine, Pierre Bédier (LR) et Patrick Devedjian (LR), avaient annoncé le lancement d'une « *plateforme citoyenne* » sur le projet de fusion des deux départements. Le site internet www.fusion-78-92.fr a été mis en ligne la semaine dernière.

Il n'a cependant pas pour objectif de permettre de s'exprimer pour ou contre cette fusion, plutôt « *d'informer des enjeux de la fusion, mais également de permettre aux habitants de s'exprimer autour de six thèmes* », précise un communiqué commun des deux Départements. Ces thèmes sont : développement économique, emploi et innovation ; mobilités ; environnement et cadre de vie ; solidarité et ruralité ; culture et patrimoine ; la Seine.

Pas un référendum pour ou contre la fusion

« *L'objectif n'est pas de convaincre mais de faire comprendre* », explique Patrick Devedjian dans les colonnes du *Parisien*, alors que les deux Départements ont déjà mutualisé de nombreux services. Selon les informations du quotidien francilien, « *des grands débats* » sur le projet de fusion pourraient être organisés après les élections municipales. Sur le site internet, plusieurs commentaires anti-fusion ont d'ailleurs déjà été publiés. ■

EN BREF

VILLEPREUX

Le maire répond aux critiques sur ses vœux

Pointé du doigt par trois têtes de liste aux municipales à la suite des propos qu'il a tenus le 31 janvier lors de ses vœux à la population et sur le déroulement de ces derniers, Stéphane Mirambeau a tenu à réagir.

Le maire estime aussi être « *resté dans les clous* » du cadre légal.

LA GAZETTE DE SQY

La semaine dernière, nous avions publié un article sur l'indignation de trois têtes de liste aux municipales à Villepreux à la suite des propos tenus par Stéphane Mirambeau, maire de la commune et candidat à sa réélection (LREM, sur une liste SE), lors de ses vœux le 31 janvier. L'édile a souhaité réagir à ces critiques.

« *Cela fait des mois qu'ils se drapent dans une image d'exemplarité […], qu'ils bafouent la présomption d'innocence,* affirme-t-il. *Et là, ils jouent les vierges effarouchées.* » Selon lui, ses opposants n'ont « *pas été* » exemplaires, notamment ses ex-adjoints en rendant leurs délégations. « *On est passés [près] du fait que la Ville soit bloquée,* rappelle-t-il. *Et ils me donnent des leçons […] et me disent qu'ils sont choqués des propos que j'aurais tenus. Moi, j'ai été choqué de la trahison qui s'est passée.* »

Il estime aussi être « *resté dans les clous* » du cadre légal. « *Je n'ai pas parlé de l'avenir, d'un projet, de mon programme, de mon équipe, j'ai parlé du bilan* », se défend-il. Également critiqué pour ne pas avoir invité les élus à monter sur scène, Stéphane Mirambeau répond : « *Il y a des élus qui sont montés […]. Je n'ai pas à les appeler, nous sommes un conseil, ils prennent la décision de monter ou de ne pas monter.* » ■

GUYANCOURT

Les salariés de La Poste mobilisés pour soutenir leurs collègues menacés de licenciement

Une mobilisation se tenait le 6 février devant la direction départementale en soutien à cinq postiers convoqués en entretien pouvant aller jusqu'au licenciement, pour des faits de séquestration qu'ils nient.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Ils étaient 60 à 70 le 6 février au matin, réunis devant l'immeuble de la direction départementale de La Poste, à Guyancourt, pour soutenir leurs collègues qui devaient passer le même jour en entretien disciplinaire. Eduardo, Adrien, Nicolas, Gil et Vincent, postiers à Versailles, étaient en effet convoqués en entretien préalable avant sanction pouvant aller jusqu'au licenciement.

Une convocation qui fait suite à plusieurs grèves, et notamment une de 43 jours en décembre, lors de laquelle certaines avancées avaient été obtenues. « *On prend ça comme une vengeance de la direction contre les grévistes* », confie Vincent, également représentant départemental CGT-Fapt 78. Une direction qui a même accusé les cinq postiers de séquestration, faits qui remonteraient à un blocage du 13 décembre. Des accusations totalement fausses selon Vincent.

« *Il y a un article qui a fait la une de L'Humanité, car ils ont fait faire des faux témoignages à des agents d'un site annexe du centre de courrier principal de Versailles, et ces agents se sont rétractés par un autre témoignage écrit sur un document officiel sur Cerfa, pour dire que le directeur les avait forcés à écrire n'importe quoi.* » L'article en question parle notamment d'« *une affaire de séquestration montée de toutes pièces par la direction* », peut-on y lire.

Vincent évoque « *des soutiens (notamment des représentants syndicaux d'autres professions, Ndlr) qui étaient devant le centre et qui ne séquestraient personne* », lors de ce blocage interprofessionnel. « *Il y avait d'ailleurs un ou deux employés qui entraient et sortaient,* poursuit-il. *Nous, les postiers, on était sur le trottoir d'en face, et ils nous accusent malgré tout de séquestration.* »

Faux témoignages

Parmi les personnes ayant pris part au blocage, Matthieu Bolle-Reddat, de la CGT cheminots. « *Les cinq [postiers] n'ont pas bloqué, ils étaient sur le trottoir d'en face, moi j'ai bloqué et pas eux,* confirme-t-il devant les salariés mobilisés, le 6 février, avant de lever les yeux vers le bâtiment et de lancer ironiquement à la direction : « *Pourquoi moi je ne suis pas viré, je suis jaloux.* »

« *Tout le temps des convocations pour mettre des pressions* »

Vincent, lui, l'affirme : « *On y va offensifs, on n'a rien à se reprocher. [...] Comme c'est clairement une attaque contre le droit de grève, on va leur démontrer que l'on n'a rien fait et qu'on a des attestations de salariés qui le prouvent, et qu'en plus ça sort dans les médias. On a toutes les billes de notre côté.* » Il envisage aussi de « *certainement porter l'affaire devant les tribunaux, car c'est une espèce d'abus de confiance, de manipulation des gens pour leur faire écrire n'importe quoi* ». Mais il demande surtout, dans un premier temps, un abandon des poursuites contre lui et ses quatre collègues.

Un nom ressort de manière récurrente de la bouche des manifestants : celui du directeur de l'établissement de Versailles, en poste depuis novembre 2018. Ils lui reprochent d'avoir contribué à des « *mensonges* » et des « *manipulations* », et « *tout le temps des convocations pour mettre des pressions* » aux salariés, d'après Vincent, qui en est déjà à sa quatrième convocation disciplinaire. Mais pour Gaël Quirante, secrétaire départemental Sud Poste 92, également présent lors du rassemblement, « *le responsable* » est celui qui « *couvre* » ce directeur, en l'occurrence, selon lui, le directeur exécutif Île-de-France Ouest de La Poste. Il réclame que ce dernier reçoive une délégation syndicale, mais aussi, qu'une enquête soit « *diligentée par la direction régionale sur [le directeur de Versailles] et ses faux témoignages* ».

LA GAZETTE DE SQY

« ***Comme c'est clairement une attaque contre le droit de grève, on va leur démontrer que l'on n'a rien fait et qu'on a des attestations de salariés qui le prouvent*** », **affirme Vincent, l'un des cinq postiers menacés.**

En parallèle à la mobilisation, une grève massive était prévue à Versailles. « *Il va y avoir 90 % de grévistes dans l'ensemble des services, sur 120 salariés environ,* assure Vincent. *Ça fait peut-être 20 ans qu'un centre de cette proportion n'a pas été en grève aussi massivement.* » Contacté, le pôle régional du groupe La Poste indique qu'il ne s'exprimera pas « *tant que la procédure est en cours et qu'aucune décision n'a été prise* » concernant les cinq salariés en question. ■

MAUREPAS

Non reconduit, l'adjoint aux finances remet en cause le bilan financier

Sylvestre Dognin, adjoint aux finances de Maurepas ne fera pas partie de la liste du maire sortant, Grégory Garestier. À la place, il met en garde les habitants sur l'état des finances de la commune.

▶ FARAH SADALLAH

« *Nous avons convenu avec le maire de ne pas continuer notre collaboration post-élection de mars* » affirme Sylvestre Dognin (DVD), l'adjoint aux finances à la mairie de Maurepas. Dans un communiqué envoyé début février, l'élu à la majorité regrette un manque de transparence sur la fin du mandat, au milieu d' « *une situation financière pas simple* » qu'il souhaite dévoiler aux habitants. « *Il y aura sans doute un impact sur les Maurepasiens* », alerte-t-il, notamment en référence au projet de piscine.

Sylvestre Dognin ne fait donc pas partie de la liste du maire sortant Grégory Garestier (DVD), aux élections municipales de 2020, celle-ci se renouvelant à 50 %. « *Il aura curieusement fallu attendre que je lui apprenne sa non reconduction, pour que soudainement il prenne conscience d'un risque financier pesant sur la ville en racontant des inepties* », déclare l'édile, en référence au communiqué de mise en garde financière envoyé par l'adjoint aux finances.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

« ***Le centre aquatique n'est aujourd'hui pas financé et les hypothèses financières semblent très optimistes, augurant un risque non négligeable pour la ville*** », **assure Sylvestre Dognin (DVD).**

Mais ce dernier affirme à *La Gazette* que : « *La dynamique des recettes reste très inférieure à celle des charges.* » Alors selon Sylvestre Dognin, pour rééquilibrer le budget, il y aurait un risque d'augmentation de la fiscalité chez les propriétaires maurepasiens, à savoir la taxe foncière, en raison de la disparition de la taxe d'habitation.

Mais le maire tempère dans un message envoyé à la rédaction : « *Je tiens à rassurer tous les Maurepasiens, notre ville n'a aucune difficulté à rembourser sa dette […] et nous avons clôturé l'année 2019 avec un excédent de fonctionnement de près de 5 millions d'euros.* »

Selon l'adjoint aux finances, « *cet excédent [...] sera englouti dès le budget 2020* », même s'il reconnaît des efforts économiques, par rapport aux baisses des dotations de l'État : « *Bien sûr qu'il y a eu des efforts* », mais ils sont « *insuffisants* », selon ses termes. « *Il est hasardeux de vendre des programmes qui ne pourront pas être financés* », conclue-t-il.

Sylvestre Dognin a pourtant voté pour le projet de la piscine, dont il dénonce le mode de financement dans son communiqué : « *Le centre aquatique n'est aujourd'hui pas financé et les hypothèses financières semblent très optimistes, augurant un risque non négligeable pour la ville.* » Néanmoins, il reconnaît: « *J'ai voté, nous avons tous voté effectivement. C'était compliqué de faire un esclandre. [...] Je n'ai pas pu travailler sereinement […] et néanmoins il fallait voter.* » En 2015, il aurait proposé un financement de la piscine différent de l'actuel, mais celui-ci n'aurait pas été retenu, selon son communiqué de presse.

En attendant, le maire veut encore une fois rassurer les habitants en rappelant que « *le centre aquatique coûtera moins cher que l'ancien, 730 000 euros par an […] pour un équipement neuf […] contre 1,2 million par an […] et qu'il est financé par les recettes fiscales des nouveaux habitants grâce aux logements construits d'ici 2022.* »

Alors en désaccord, pourquoi Sylvestre Dognin n'est-t-il pas parti plus tôt de la majorité ? « *Pour moi c'était important de rester loyal jusqu'au bout. Nous étions une équipe soudée. J'ai accepté beaucoup de choses pendant très longtemps sur des décisions qui n'allaient pas dans le sens d'un rééquilibrage budgétaire. C'était le bon moment pour alerter.* », confie-t-il, en référence à l'arrivée des élections municipales.

Pour le moment, l'adjoint aux finances n'exclut pas de lancer une liste. « *Ce n'est pas très clair. Ça peut être une réflexion* », réfléchit-il. Sachant que dans l'intitulé de son mail inscrit dans son communiqué de presse, on peut lire Maurepas autrement, pouvant faire penser à un nom de liste. Mais il reconnaît qu'il lui reste peu de temps et qu'il serait à priori seul pour l'instant. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ FARAH SADALLAH

Trappes
Ils volent des échafaudages pour tourner un clip

Prêts à tout pour tourner un clip. Trois jeunes âgés de 19 à 22 ans ont été interpellés le 8 février à Trappes vers minuit. Des riverains ont contacté la police pour lui signaler que des jeunes étaient en train de dérober des échafaudages. Sur les lieux les forces de l'ordre ont découvert qu'ils déplaçaient des éléments métalliques, comme le raconte une source policière. « *Ils en avaient besoin pour tourner un clip* », explique cette même source. Ils ont finalement été relâchés. ■

Montigny-le-Bretonneux
Cinq jeunes soupçonnés de tentative de meurtre

Cinq jeunes ont été déférés le 4 février pour tentative de meurtre sur deux personnes à Montigny-le-Bretonneux. Ils les ont tabassées à coups de barres de fer. L'une des victimes risque d'être handicapée à vie.

C'est une histoire sordide. Le 28 décembre 2019, deux jeunes âgés d'une vingtaine d'années se sont fait tabasser à coups de barres de fer à Montigny-le-Bretonneux. L'un a été blessé à la mâchoire et l'autre est tombé dans le coma et risque d'avoir des séquelles à vie. Six jeunes ont finalement été interpellés le 4 février dans le quartier des Prés et cinq ont été déférés.

En pleine période des fêtes, ces deux jeunes s'étaient fait apostropher par une bande leur proposant des produits stupéfiants. Les deux amis ont décliné, les autres ont insisté. « *Une bagarre a éclaté et ils les ont violemment frappés avec des barres de fer* », raconte une source proche de l'affaire.

Cette attaque a été qualifiée de tentative d'homicide, sachant que l'une des victimes risque de rester infirme, selon une source policière. D'ailleurs, « *une seule victime a pu se déplacer pour aller identifier les suspects. L'autre est sortie du coma et elle nécessite des soins lourds* », explique cette même source. ■

Yvelines Baisse du nombre de blessés et d'accidents de la route en 2019

À l'occasion d'un contrôle routier le 7 février à Trappes, la police nationale des Yvelines a fait état d'une baisse du nombre de blessés et d'accidents de la route en 2019, par rapport à 2018.

LA GAZETTE DE SQY

Les motards en civil sont d'une aide précieuse pour les agents en uniforme. Ils ramènent facilement des véhicules en tort.

La police nationale organisait un contrôle routier le 7 février, à l'occasion des départs en vacances, au rond-point Eric Tabarly à Trappes. Quatre véhicules de police et une dizaine d'agents ont été mobilisés pour l'occasion. Des progrès ont été observés. En 2019, ils ont noté une baisse du nombre de blessés et d'accidents de la route.

« *On a organisé 8 800 contrôles routiers, de vitesse, et d'alcoolémie dans le département en 2019.* […] *Et nos efforts on fait baisser le nombre d'accidents de 8,1 % et le nombre de blessés de 7,7 %* », constate Jules Vergniaud, commissaire stagiaire. Il recense également neuf accidents mortels en 2019 contre 26 en 2018.

Une de leurs stratégies est la mise en place de motards en civil. Ils ramènent facilement des véhicules en tort. « *Ils voient des infractions qu'on n'a pas l'habitude de voir à cause de notre uniforme* », explique Arthur Romano, commissaire de police à Élancourt.

Une voiture avec à son bord cinq mineurs a par exemple été repérée par deux motards en civil. À la vue des agents, elle s'est engouffrée dans un parking souterrain, suivie de près par une voiture de police, raconte Arthur Romano. Les cinq mineurs ont ainsi été contrôlés, l'un d'entre eux était en possession d'un couteau, rapporte le commissaire. ■

Saint-Quentin-en-Yvelines Trois mineurs soupçonnés d'agression et de vols avec violence en pleine rue

Soupçonnés d'extorsion avec violence à plusieurs reprises dans les rues de Plaisir et aux Clayes-sous-Bois, trois mineurs ont été interpellés, puis placés sous contrôle judiciaire la semaine dernière.

Cinq jeunes mineurs ont été mis en garde à vue en début de semaine dernière, au commissariat de Plaisir. Ils étaient soupçonnés d'avoir extorqué en réunion avec violence d'autres jeunes, en pleine rue à Plaisir mais aussi aux Clayes-sous-Bois, depuis septembre 2019. Deux d'entre eux ont finalement été relâchés. Les trois autres mineurs ont été mis en examen et placés sous contrôle judiciaire, selon une source proche de l'enquête.

On leur reproche d'avoir été à l'origine de cinq épisodes de racket avec violence. « *À chaque fois, ils étaient deux ou trois agresseurs. Ils abordaient des jeunes et leur demandaient leur portable. Ça se passait dans la rue* », explique cette même source.

Ces épisodes se sont passés aux mois de septembre, octobre, novembre et janvier. Ils prenaient à partie une à trois victimes. Elles ont reçu des coups, se sont faits voler leur portable, parfois leurs vêtements de marque, leurs écouteurs. L'une d'entre elles s'est même fait dérober sa trottinette. Les trois mis en examen étaient connus des services de police, affirme une source proche de l'affaire. ■

Les Clayes-sous-Bois Après avoir tenté de voler une Porsche, il s'évade du commissariat

Trois jeunes ont tenté de voler une Porsche aux Clayes-sous-Bois dans la nuit du 3 au 4 février. Le propriétaire les a mis en fuite. Deux ont été interpellés par la police, mais l'un d'entre eux a réussi à s'évader.

Vendredi 7 février, le jeune évadé était encore recherché par la police. Dans la nuit du lundi 3février, ils étaient trois, âgés de 17 à 19 ans, à s'être présentés au domicile d'un homme propriétaire d'une Porsche.

Cette nuit-là, quand le conducteur est rentré chez lui à bord de sa voiture de sport, « *trois jeunes l'ont braqué avec une arme de poing en lui demandant ses clés de voiture* », raconte une source policière. Mais l'homme a réussi à rentrer chez lui et s'est muni d'un club de golf, afin de menacer ses agresseurs.

« *Un coup de feu a été tiré mais il n'a pas été blessé. L'arme devait être un pistolet d'alarme* », suppose cette même source. L'homme ne s'est pas laissé impressionner et a fini par mettre en fuite les trois jeunes. Une fois la police prévenue, celle-ci a pu mettre la main sur deux des braqueurs.

Au commissariat, ils sont placés en garde à vue. Mais l'un des jeunes est parvenu à s'échapper. Selon *Le Parisien*, il était menotté par une main au banc de l'entrée du commissariat. Il a réussi à se libérer sans attirer l'attention, en profitant de l'ouverture du portail arrière, destiné à l'entrée des voitures. Son comparse a finalement été libéré par la police. ■

Guyancourt Condamnés à de la prison ferme après un cambriolage, un car-jacking et un braquage

Deux hommes ont été envoyés en prison le 6 février avec des peines de deux ans et 18 mois de prison, dont neuf avec sursis. Ils sont accusés d'avoir commis une série de vols à Guyancourt.

Ils comparaissaient au tribunal correctionnel de Versailles le 6 février. Deux hommes, âgés de 18 et 20 ans ont écopé de deux ans et 18 mois de prison dont neuf avec sursis pour une série de vols commis à Guyancourt, entre février et juillet 2019. Selon nos confrères du Parisien, ils sont accusés d'avoir fait un cambriolage, un car-jacking et d'avoir braqué des touristes chinois.

C'est dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants, que les soupçons se sont portés sur eux. Les écoutes téléphoniques ont révélé, qu'ils avaient cambriolé l'appartement d'une ex-petite amie en juillet 2019, pour y voler 10 000 euros, toujours selon le quotidien francilien. En juin, ils ont volé une Volkswagen Golf, en extirpant la conductrice de son véhicule. En février, les écoutes ont révélé le braquage de touristes chinois.

Mais au tribunal, ils n'ont reconnu que le cambriolage de l'appartement. Sachant que l'un des deux jeunes condamnés avait déjà un casier judiciaire avec 17 mentions. ■

Guyancourt La petite-fille de la centenaire décédée remise en liberté

Elle était suspectée dans la mystérieuse mort de sa grand-mère, au sein de l'Ehpad des Saules à Guyancourt, le 1er février.

Une femme de 104 ans est décédée au sein de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes des Saules (Ehpad) à Guyancourt le 1er février, (voir l'édition de *La Gazette* datant du 4 février). Sa petite-fille, âgé de 51 ans, a rapidement été mise en garde à vue, pour ensuite être relâchée le jour d'après, selon *Le Parisien*. Au début, la police la soupçonnait d'avoir commis un homicide. Le jour même, elle était venue rendre visite à la défunte et lui avait débranché « *la lunette lui permettant son oxygénation* », explique une source proche de l'enquête, ce qui aurait potentiellement provoqué sa mort.

En réalité, cet appareil ne la maintenait pas en vie, mais l'aidait à améliorer son apport en oxygène, selon *Le Parisien*. De plus, sa petite fille ne voulait pas à priori la mort de sa grand-mère. « *Ce n'était pas pour commettre un homicide. C'était plutôt une approche naturopathe, elle ne voulait pas qu'elle ait ce respirateur artificiel* », justifie une source proche de l'affaire. Les causes de sa mort ne sont donc pas encore connues. Une enquête est en cours. ■

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

SQY

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Course à pied

Inscriptions ouvertes pour l'Ecotrail Paris-Île-de-France

Cette course permet de rallier la tour Eiffel depuis le Sud-Ouest de Paris. Plusieurs distances sont au choix, dont le 80 km qui s'élancera de l'Île de loisirs.

L'Ecotrail Paris Île-de-France, dont c'est la 13e édition, aura lieu les 14 et 15 mars prochains. Parmi les distances au choix, celle de 80 km, qui s'élancera comme à l'accoutumée de l'Île de loisirs de SQY, le 14 mars à 12h15. Les coureurs passeront notamment par l'Observatoire de Paris et le domaine national de Saint-Cloud, avant de conclure leur périple par l'ascension de la tour Eiffel. Les frais de participation s'élèvent à 103 euros. Il reste des places pour ce parcours, ainsi que pour les courses de 10 et 18 kilomètres et les randonnées et marches nordiques. Plus de détails sur paris.ecotrail.com et runforyou.fr. ■

Handball

Plaisir chute de nouveau

Les handballeurs plaisirois ont concédé leur deuxième défaite de rang, leur huitième de la saison en 13 journées, dimanche 9 février chez le Paris sport club (28-27) après un scénario cruel.

ARCHIVES / LA GAZETTE DE SQY

Le Plaisir handball club s'est offert une jolie remontée en deuxième mi-temps à Paris, mais a encaissé le but scellant le sort du match 16 secondes après avoir égalisé.

Le Plaisir handball club (PHBC) se rendait chez le Paris sport club le 9 février dans le cadre de la 13e journée de N3. Et les Plaisirois sont rentrés de leur déplacement dans la capitale avec une défaite sur le fil (28-27). La deuxième de suite après celle face à Villemomble (38-33) le week-end précédent. Assez largement dominé en première mi-temps, le PHBC rentrait aux vestiaires avec un retard de cinq buts au tableau d'affichage (16-11). Retard qui s'accentuait dès le début de la deuxième mi-temps avec deux réalisations coup sur coup pour les Parisiens, portant le score à 18-11 en faveur des locaux.

Mais Plaisir a fait preuve de caractère et s'est offert une jolie remontée dans la suite du second acte, passant 16 buts à son adversaire et parvenant à égaliser à 27-27 à quatre minutes de la fin. Un score de parité qui n'a pas duré puisque, 16 secondes plus tard, Paris reprenait l'avantage, de manière définitive cette fois. Un dénouement cruel pour les visiteurs, même si l'entraîneur, Bruno Potard, préfère atténuer la déception.

« *Le scénario de la fin est comme il est, mais il faut jouer deux mi-temps pour gagner un match,* souligne-t-il. *On ne peut pas regretter de perdre en se mettant dans la difficulté dans laquelle on s'est mis en première mi-temps.* » Le résultat final n'arrange pas les affaires des Plaisirois, qui ne comptent que trois points d'avance sur la zone de relégation. Il faudra se rassurer sur le plan comptable le 29 février lors de la réception de la lanterne rouge Romilly. Un match où la défaite sera interdite.

« *Ça sera un match piège si on croit que ce qu'on a fait au match aller (remporté par Plaisir 31-23, Ndlr), ça suffit pour gagner le match retour,* prévient Bruno Potard. *Ils vont arriver avec l'envie de gagner, de bien faire, toujours l'espoir de s'en tirer, car finalement, il reste neuf matchs et il faudrait qu'ils en gagnent quatre et ils pourraient se mettre dans une dynamique positive. Il faut qu'on joue comme on a joué là-bas, où on était très investis, très sérieux. C'est un peu ce qu'on a fait les dernières 20 minutes [dimanche], mais il faut qu'on le fasse pendant une heure, sinon on aura une mauvaise surprise.* » ■

Football

Coupe des Yvelines : Élancourt éliminé en 1/4 de finale

Les quarts de finale de la Coupe des Yvelines étaient prévus dimanche 9 février. Sur les huit clubs engagés, la moitié étaient des clubs de SQY. Mais un seul d'entre eux a pu disputer son match : l'OSC Élancourt, pensionnaire de Départemental 3, qui s'est incliné aux tirs au but (2-2 ap, 5 tab à 3) sur la pelouse d'Hardricourt (Départemental 1). Le derby entre Montigny-le-Bretonneux et Maurepas a lui été reporté. Idem pour le match entre Coignières et le tenant du titre Vélizy, en raison des vents violents qui ont sévi le jour-même. ■

Football

Trappes tenu en échec

Le match était initialement prévu le 26 janvier mais avait été reporté. Il s'est finalement disputé le 9 février et l'ES Trappes a été tenue en échec à domicile face à la réserve de Poissy (2-2). Ce résultat n'arrange pas les affaires des hommes d'Hicham Zerhdy qui restent avant-derniers de leur poule, et donc dans la zone rouge, à égalité de points néanmoins avec le premier non-relégable, Champigny, et avec deux points de retard sur le 9e, Houilles, à qui ils rendront visite ce dimanche 16 février. ■

VINCI IMMOBILIER

VINCI IMMOBILIER, VOTRE PARTENAIRE
EN IMMOBILIER RÉSIDENTIEL ET ENTREPRISE

BUREAUX, COMMERCES, HÔTELS, LOGEMENTS, RÉSIDENCES GÉRÉES,
CONSEIL, PROPERTY MANAGEMENT
RÉSIDENCES SENIORS OVELIA, RÉSIDENCES ÉTUDIANTS STUDENT FACTORY

VOTRE CONFIANCE NOUS ENGAGE DURABLEMENT

www.vinci-immobilier.com

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Plaisir Derniers jours pour l'exposition *Regard(s)*

Actuellement à l'affiche à la médiathèque du château, à Plaisir, l'exposition *Regard(s)* s'achève le 15 février. Elle est organisée par SQY et est le fruit de la dixième collaboration entre les associations Plaisir association Brigitte et Un temps de poète. L'exposition met en avant l'importance du regard dans ces deux domaines. « *Pour les photographes tout est "regard"*, indique le site internet de la Ville. *Chaque photographie, chaque angle, chaque lumière témoignent de leur regard sur les choses, les paysages, les gens, les situations. Les poètes s'inspireront de la diversité des images "coups de cœur" de leurs amis photographes et apporteront leur regard sur le monde.* » Détails sur ville-plaisir.fr. ■

Les Clayes De drôles d'instruments exposés à l'espace Noiret

Instruments de Nulle Part. c'est le titre de l'exposition encore à l'affiche jusqu'au 22 février à l'espace Noiret. Une exposition née d'un projet du musicien Nicolas Bras, qui présente 40 instruments originaux conçus avec des matériaux de récupération, tels que des tuyaux PVC, des conserves, des bidons, du bois ou encore de la ferraille. « *Trompe géante, guitare lattes de lit, clavier tiges, platine carillon, cithare fly case, cymbalum de conserves ou vélo slide : venez découvrir ces instruments sortis de nulle part* », peut-on lire sur le site internet de la Ville. L'entrée est libre, renseignements sur lesclayessousbois.fr. ■

Guyancourt Le dessin de presse de retour à l'UVSQ

Dans le cadre de la deuxième édition du projet Illumine, porté par 35 étudiants de l'université, 200 dessins de presse, répartis en différents thèmes, sont exposés dans les bâtiments Vauban et d'Alembert jusqu'à début mars.

LA GAZETTE DE SQY

Les dessins sont répartis en deux catégories : « *Cinq colonnes à la une* » et « *Ainsi va la vie* », dans le bâtiment d'Alembert et qui évoque « *les aléas, les petites joies quotidiennes* », selon Lucile Maye, l'une des étudiantes.

Jusqu'à début mars, des dessins de presse sont exposés dans les bâtiments Vauban et d'Alembert de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), à Guyancourt. Comme l'année dernière, cette exposition, dont c'est la deuxième édition, a lieu dans le cadre du projet Illumine, porté par des étudiants de Master 2 Management et communication des organisations de l'université.

« *On organise cet événement dans le cadre d'un de nos cours,* expliquent Lucile Maye et Marion David, deux des 35 étudiants de la promotion participant au projet. *L'idée est de valoriser le dessin de presse et de le faire connaître auprès des étudiants, car c'est un domaine que l'on ne connaît pas vraiment ou peu. Notre génération n'est pas forcément au fait du dessin de presse car on ne lit plus la presse et le dessin se meurt avec. Du coup, on voulait montrer que le dessin de presse est toujours d'actualité et le faire découvrir à tous les publics.* »

Au total, 200 dessins sont exposés, répartis entre deux grandes catégories. Dans le bâtiment Vauban, c'est « *Cinq colonnes à la une* », en référence à la célèbre émission télévisée des années 60. Les dessins de cette catégorie sont liés à des thématiques telles que « *politique française* », « *environnement/recherche* », « *femmes et enfants* », « *discriminations* », et « *le monde dans tous ses états* ». À l'intérieur du bâtiment d'Alembert, on retrouve des dessin liés à une catégorie intitulée « *Ainsi va la vie* », reprenant « *les aléas, les petites joies quotidiennes qui peuvent un peu nous embêter et en même temps nous faire sourire* », précise Lucile Maye. « *Numérique* », « *sport* », « *sexualité* », « *célébrités* », « *obligations du quotidien* » et « *famille/amis* » font partie de cette catégorie.

Les dessinateurs « *étaient très contents* » d'exposer leurs œuvres

Certains des plus grands dessinateurs de presse sont à l'honneur à travers cet événement, soigneusement organisé par les étudiants, qui travaillent depuis novembre sur le projet. « *On s'est tous réparti les rôles,* développe Lucile Maye. *Certains étaient en charge de la collecte des dessins de presse et des relations avec les dessinateurs, [d'autres] ont imaginé les colloques, la disposition des animations, […] il y avait aussi les réseaux sociaux, la création, … On a fonctionné comme une entreprise de communication événementielle, on était regroupés par équipes, et chacun avait son rôle à jouer* ».

« *On s'est tous réunis pour définir les thèmes qui ont été abordés et nous touchaient particulièrement. […] On s'est répartis différentes catégories et […] on a cherché tous les dessins qui nous semblaient intéressants, on en a récolté environ 400, et on a fait des sélections au fur et à mesure* », abonde Marion David.

« *On a envoyé un mail aux dessinateurs pou avoir leur autorisation, et la plupart étaient très contents d'exposer leurs dessins, surtout dans une fac, car les étudiants ne s'intéressent pas forcément à la presse papier,* ajoute-t-elle. *Ils nous envoyaient même d'autres dessin pour participer.* »

Certains d'entre eux étaient même présents lors de la journée de lancement, le 4 février, où, pour l'occasion, différents événements étaient prévus : une visite guidée de l'exposition, le visionnage d'un film sur le dessinateur Honoré, tué lors des attentats contre Charlie Hebdo le 7 janvier 2015, des ateliers de dessins animés par le dessinateur Pakman, un colloque ou encore une table ronde. Et pour les étudiants souhaitant faire parler leurs talents, une feuille blanche a été installée sur l'un des 15 panneaux du hall Vauban, avec la mention « *Exprimez-vous* ». L'accès à l'exposition est, lui, libre, aux horaires d'ouverture des bâtiments. ■

Élancourt Une exposition sur le genre à la Commanderie

L'exposition *Ées* s'ouvre ce samedi 15 février et se tient jusqu'au 8 mars à la Commanderie, à Élancourt. Elle est organisée en partenariat avec l'association Erhia (créée par des étudiants de l'UVSQ, Ndlr) et met en valeur le travail de jeunes artistes à travers différents supports (vidéos, anaglyphe, réalité virtuelle, photographies) et par le biais de six installations sélectionnées après appel à candidatures, *Ées* répond à cette question centrale : « *Le genre influencerait-il la création et/ou la perception d'une œuvre ?* », peut-on lire sur le site internet de la Commanderie, qui ajoute qu'il n'y a « *pas d'exhaustivité, aucune réponse préconçue, six angles de vue soumis à votre regard* ». L'entrée est libre, renseignements au 01 39 44 54 00. ■

Guyancourt Inscriptions en cours pour le concours d'arts visuels

Les candidats à l'édition 2020 d'*Ar-Talents* ont jusqu'au 8 mars pour envoyer leur dossier. La cinquième édition de ce concours d'arts visuels « *gratuit et ouvert à tous les artistes* » et « *proposé par la Ville de Guyancourt* » se tiendra du 4 avril au 10 mai à la Salle d'exposition, indique la commune sur son site internet. Un jury de professionnels choisira parmi une sélection d'œuvres de différentes techniques : peinture, estampe, photographie, sculpture, dessin, techniques mixtes, techniques numériques.L'artiste Catherine Gillet sera l'invitée d'honneur cette année. Bulletin d'inscription et règlement à télécharger sur ville-guyancourt.fr. ■

Les Clayes-sous-Bois *Connaissances du monde* vous emmène au Cambodge

***Cambodge, le sourire retrouvé*, documentaire de Sébastien Braquet, sera projeté le 14 février à l'espace Philippe Noiret. Le réalisateur y évoquera son retour dans le pays dix ans après un premier voyage.**

Une escapade au Cambodge le temps d'un ciné-débat. Le 14 février, à 14 h, l'espace Noiret des Clayes-sous-Bois, accueille un nouveau rendez-vous de *Connaissances du monde*, des projections de documentaires de voyages suivies d'un échange entre le public et le réalisateur.

Pour ce cinquième volet de la saison, Emmanuel et Sébastien Braquet relateront leurs escapades au Cambodge dans *Cambodge, le sourire retrouvé*, film réalisé par ce dernier. Après un premier voyage dans le pays entre 2003 et 2005, le réalisateur y est retourné dix ans plus tard avec son père pour répondre à un certain nombre de leurs interrogations.

« *C'est la face émouvante d'un pays nouveau que vous découvrirez* »

« *Que sont devenus la petite fille de Pailin, le petit garçon aux chauves-souris, l'ancien Khmer rouge devenu sorcier ? Et le vieux balayeur d'Angkor, les rescapés de la jungle, ou ces enfants de Phnom Penh qui se consacraient à l'art de la danse ? Pour répondre à ces questions, nous sommes repartis sur les pistes de ce royaume. De Phnom Penh à Angkor, de temples secrets en retrouvailles magiques, c'est la face émouvante d'un pays nouveau que vous découvrirez : "le Cambodge du sourire retrouvé."* », indique-t-il dans la description du documentaire. Les tarifs des places vont de 3,50 euros à 8 euros, renseignements sur lesclayessousbois.fr. ■

Guyancourt Le nuage s'expose à la maison de quartier Monod

L'exposition *Nébuleuses*, qui a lieu jusqu'au 8 mars à la maison de quartier Théodore Monod, propose une réflexion sur la forme et la symbolique du nuage.

L'exposition *Nébuleuses* se tient jusqu'au 8 mars à la maison de quartier Théodore Monod à Guyancourt. Cette exposition, qui « *rassemble des artistes pluridisciplinaires et internationaux* », propose une réflexion autour de « *la forme et la symbolique du nuage* », indique la description de l'événement. On peut y retrouver des œuvres de différentes techniques (sculptures, photos, dessins, peintures, …).

« *C'est une exposition collective de 12 artistes liée à une thématique commune qui est celle du nuage* », indique le service action culturelle de la Ville, qui organise l'événement. L'exposition se décline en trois parties. La première met en avant la représentation du nuage. La deuxième partie est consacrée aux enjeux actuels des nuages, notamment les problématiques climatologiques, avec un focus sur les homogenitus, les nouveaux nuages créés à partir de l'activité humaine. La troisième partie évoque elle, à travers une œuvre numérique, le cloud et le nuage créé par Google à partir des données informatiques. Accès à l'exposition par la médiathèque Jean Rousselot, ouverture de Mercredi et samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. L'entrée est libre. ■

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 02-2020 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	5							6
	6		3	9			4	1
	1			4		3	5	
		1		6	3			
5						6	8	
	3	6		5		2		
	8		9		2		6	
				7		1		
2		5		8	6		3	

SUDOKU : niveau difficile

		2			1	8	3	
		9		6	2	4		7
1	7			3				
	5	3	2			9		
				9			2	
	9		8			6	5	
3				2	7	5		6
7		6						
9			3	8			7	

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 79 du 4 février 2020 :

4	8	9	7	5	3	6	1	2
3	2	1	6	8	9	4	7	5
7	5	6	1	4	2	9	8	3
9	1	7	3	6	8	2	5	4
5	4	2	9	7	1	3	6	8
6	3	8	5	2	4	7	9	1
2	6	4	8	9	5	1	3	7
1	7	5	4	3	6	8	2	9
8	9	3	2	1	7	5	4	6

8	3	1	4	7	5	6	2	9
6	2	9	8	3	1	4	7	5
5	7	4	6	9	2	3	1	8
1	6	5	2	8	3	9	4	7
7	9	8	5	4	6	1	3	2
2	4	3	9	1	7	8	5	6
3	1	6	7	2	8	5	9	4
9	8	2	1	5	4	7	6	3
4	5	7	3	6	9	2	8	1

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

Jeudi 27 février

SQY EMPLOI ...en piste !

Terre d'innovations

Direction communication SQY – B. Pioli © Shutterstock

Sur inscription : sqyemploi.fr/enpiste

Vous avez rendez-vous avec votre avenir de 9h à 19h !

Au Vélodrome National
de Saint-Quentin-en-Yvelines

pôle emploi · APEC · meteojob · SQY Terre d'innovations